

VERS UNE DÉPOLITISATION DES SERVICES EN FRANÇAIS

Toronto, le 21 octobre 2009 – Dans son second rapport annuel publié aujourd'hui, le commissaire aux services en français de l'Ontario, François Boileau, veut une pleine intégration des services en français à l'intérieur du gouvernement de l'Ontario.

« L'intégration et l'offre des services en français ne sont pas un traitement de faveur, mais une obligation en vertu de la *Loi sur les services en français*. Il faut dépolitiser le tout et mettre les sommes allouées aux services en français à l'abri des intentions politiques et des fluctuations budgétaires, » a déclaré M. Boileau.

Les services en français doivent être au cœur du développement des programmes et services. Il faut arrêter de les voir comme des services à part. L'attitude minimaliste qui s'est installée progressivement au cours des vingt dernières années, soit depuis l'entrée en vigueur de la *Loi*, doit cesser, selon le commissaire.

De plus, les ressources humaines et financières pour les services en français sont insuffisantes, les besoins plus pressants que jamais. Cela a un impact direct dans le traitement des plaintes en constante augmentation au Commissariat aux services en français. En 2008-2009, le Commissariat a enregistré 304 plaintes, soit sept fois plus que dans le premier rapport annuel publié l'an dernier.

« Il devient impossible d'en faire plus avec moins et la qualité des services aux citoyens en est affectée. Le gouvernement doit assurer des services qui répondent aux besoins des francophones. La vitalité, le développement et la pérennité des communautés francophones de l'Ontario en dépendent, » a ajouté le commissaire.

FAITS EN BREF

- Ce rapport annuel intitulé *Une voix, des changements* est le deuxième du commissaire aux services en français et couvre la période du 1^{er} avril 2008 au 31 mars 2009.
- Les quatre recommandations du commissaire portent sur la traduction des règlements provinciaux, une politique obligatoire en matière de ressources humaines pour les services en français, la révision à la hausse des ressources accordées à l'Office des affaires francophones ainsi qu'à la coordination des services en français pour l'année financière 2010-2011 et les années subséquentes, puis la création d'un comité dans le secteur de la justice afin de se pencher notamment sur le manque de juges bilingues en Ontario.

- 30 -

Marie-Eve Pépin, agente des communications et des relations publiques
Commissariat aux services en français de l'Ontario
Téléphone : 416 314-8247 ; cell. : 416-906-7021
Sans frais : 1 866 246-5262
Courriel : marie-eve.pepin@ontario.ca

Available in
English

Pour télécharger le rapport annuel 2008-2009 :
www.csf.gouv.on.ca/fr/content/publications-0